

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mardi le deuxième (2<sup>e</sup>) jour du mois de septembre 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :  
Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 04 et prend fin immédiatement (aucune question).

**Rés # 14-09-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 14-09-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2014**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 août 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 14-09-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1402247 à C1402305, L1400016 et L1400017)	117 540,84 \$
- Salaires, frais de déplacement et rémunérations des élus	53 088,06 \$

<b>TOTAL</b>	<b>170 628,90 \$</b>
--------------	----------------------

**Rés # 14-09-04      APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE PROPANE ET LA LOCATION DE RÉSERVOIRS POUR LES HIVERS 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour la fourniture de " propane " et la location de réservoirs pour le garage et le camping municipal pour les hivers 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, auprès des entreprises ci-après :

- Coop Agrivoix
- Solugaz inc.

**Rés # 14-09-05      AIDE FINANCIÈRE À LA SDEDS POUR L'ANNÉE 2015**

ATTENDU QUE la Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon est gestionnaire du quai de Port-au-Persil de même que des infrastructures du terrain à surface multifonctions;

ATTENDU QUE pour ce faire, ladite société doit obtenir du financement à long terme auprès du Centre Financier aux Entreprises ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière au montant de 12 000 \$ à la Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon (SDEDS) pour l'année financière 2015.

**Rés # 14-09-06      MAINTIEN DES HEURES D'OUVERTURE DANS LES BUREAUX DE POSTES CANADA**

ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Siméon demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

**Rés # 14-09-07      ACHAT DE MATÉRIEL POUR COMBATTRE LES INCENDIES**

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à *l'achat de matériel pour combattre les incendies*, soit de la part des compagnies " Aréo-Feu " et " L'Arsenal " ;

ATTENDU QUE le conseil procède à l'achat des équipements ayant les plus bas prix ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat du matériel suivant :

- auprès de la compagnie " Aréo-Feu " :
  - quatre (4) cagoules à 24,50 \$ (plus taxes) chacune ;
  - une (1) lame au carbure à 175,00 \$ (plus taxes);
- auprès de la compagnie " L'Arsenal " :
  - quatre (4) habits de combat à 1 295,00 \$ (plus taxes) chacun;
  - quatre (4) paires de bottes à 125,00 \$ (plus taxes) chacune ;
  - quatre (4) chapeaux à 295,00 \$ (plus taxes) chacun ;
  - une (1) barre " Halligan " à 175,00 \$ (plus taxes).

Les coûts relatifs à l'achat du susdit matériel sera pris à même le budget annuel alloué.

**Rés # 14-09-08                    ACCEPTATION DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES RUES DU SECTEUR PAROISSE POUR LES TROIS (3) PROCHAINS HIVERS**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'estimation des travaux relatifs au "déneigement des rues municipales du secteur Paroisse pour les trois (3) prochains hivers", soit pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, représentant une somme de 155 000 \$.

**Note**                                    Madame Sylvie Foster, directrice générale, procède au dépôt du "formulaire de l'usage de l'eau potable", qui a été déposé auprès du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) en date du 21 août 2014.

**Rés # 14-09-09                    PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO # 2 (FINAL) – RÉFECTION DES ÉMISSAIRES SANITAIRE ET PLUVIAL**

ATTENDU QUE                    la firme *Aurel Harvey et fils inc.* nous a soumis, une facture relative à la réfection des émissaires sanitaire et pluvial;

ATTENDU QUE                    madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à Roche ltée – Groupe-conseil, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS                sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite à la recommandation de Roche ltée – Groupe-conseils reçu le 18 août 2014, à un paiement à la firme *Aurel Harvey et fils inc.* de 23 942,45 \$ (taxes incluses), représentant le "décompte numéro 2 (final)" pour lesdits travaux de réfection des émissaires sanitaire et pluvial.



Il est noter qu'il reste à verser à la susdite entreprise une retenue de 5%, correspondant à la somme de 12 563,11 \$ en raison des déficiences restantes, soit du gazon à remplacer et le marquage des rues de la Fabrique et Saint-Laurent. Le coût final des travaux sera donc de 250 510,14 \$ (taxes incluses).

**Note** Monsieur le maire Sylvain Tremblay fait un suivi du dossier "fermeture du Foyer Notre-Dame du Sacré-Coeur" aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**Rés # 14-09-14 TRANSPORT POUR ASSISTER AU CAUCUS DU PARTI LIBÉRAL**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la location d'un autobus pour permettre à notre population d'aller manifester contre la possible fermeture du Centre d'hébergement de Saint-Siméon, pendant la tenue du caucus du parti libéral du Québec, le 5 septembre prochain au Fairmont Manoir Richelieu de La Malbaie.

**Rés # 14-09-15 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION DANS LE PIIA DE LA RUE GAUTHIER**

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 21 août 2014;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance d'un permis de "rénovation" sur la propriété sise au 100 rue Gauthier (matricule 5199 58 2345).

**Rés # 14-09-16 DEMANDE DE PERMIS DE REMBLAI / DÉBLAI DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 21 août 2014;

POUR CE MOTIF sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas procéder à la délivrance d'un permis de "remblai / déblai" sur la propriété sise au 490 chemin de Port-au-Persil (matricule 4996 86 4077), puisque les travaux qui sont déjà effectués ne rencontrent pas les critères des articles 39 et 40, du chapitre XI "objectifs et critères d'évaluation relatifs à un projet d'aménagement paysager", du règlement numéro 69, relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole.

Le propriétaire a déjà reçu, au préalable, un avis de cesser tous travaux relatifs à la présente demande. Ce dernier devra soumettre un nouveau projet précisant ce qu'il entend effectuer pour rendre ceux-ci conformes au règlement numéro 69, de même

que l'usage auquel serviront lesdits travaux (terrain vague, stationnement, etc.) au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour étude et recommandation au conseil.

**Rés # 14-09-17            DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU                    la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 21 août 2014;

POUR CE MOTIF            sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation sur la propriété sise au 710 chemin de Port-au-Persil (matricule 4996 30 4060).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

**Rés # 14-09-18            TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DE BAIE-DES-ROCHERS**

ATTENDU QUE            nous avons procédé à un appel d'offres par voie d'invitation relativement à *la réfection de la toiture de la Chapelle de Baie-des-Rochers* auprès des entreprises suivantes :

- Morneau Tremblay Construction-Excavation ;
- J.R. Tremblay Aluminium inc. .

POUR CE MOTIF            sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif aux travaux de réfection de la toiture de la Chapelle de Baie-des-Rochers, à l'entreprise Morneau Tremblay Construction-Excavation au coût de 14 659,31 \$ (taxes incluses).

Cette dépense, budgétée en 2014, sera prise à même le fonds général d'administration.

**Rés # 14-09-19            ENTÉRINER LA CONTRE-PROPOSITION À LA PROMESSE D'ACHAT DU 165 RUE SAINT-ERNEST**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la "contre-proposition de 60 000 \$" relative à la promesse d'achat déposée auprès de notre courtier, M. Éric Savard, de l'agence Re/Max 1<sup>er</sup> Choix inc., au montant de 30 000 \$, pour l'immeuble municipal situé au 165 de la rue Saint-Ernest à Saint-Siméon.

**Rés # 14-09-20            APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT D'EXTERMINATION AU  
CENTRE COMMUNAUTAIRE RAYMOND-MARIE-TREMBLAY**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour le "contrat d'extermination au centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay", pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 octobre 2015 auprès des entreprises suivantes :

- Déprédation D. L.
- Groupe Tremblay & Lemieux
- Maheu & Maheu.

**Rés # 14-09-21            POLITIQUE DU CAMP DE JOUR**

ATTENDU QUE            cette année, nous avons dû faire face à une situation particulière au "Camp de jour l'Envolée" ;

POUR CE                    sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité  
MOTIF                      des conseillers de revoir la *politique du Camp de jour l'Envolée* pour 2015.

**Rés # 14-09-22            ACCEPTATION DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'estimation des travaux de construction de la bibliothèque municipale, au montant de 252 816 \$, préparé par *Mathieu Simard, Habitat Consultants*.

**Rés # 14-09-23            BAIL POUR L'UTILISATION D'UN TERRAIN PRIVÉ SUR LE  
LOT 24K-19 À DES FINS RÉCRÉATIVES**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conclure un bail de location avec le propriétaire du lot 24-K-19 pour l'utiliser à titre de "parc récréatif". Ce bail est conclu pour la somme de 150 \$ par année et les parties se réservent la possibilité de mettre fin à celui-ci moyennant un préavis de trois (3) mois.

**Rés # 14-09-24            APPUI AU CLUB DE V.T.T. DU GRAND CHARLEVOIX**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer les démarches du *Club de V.T.T. du Grand Charlevoix* en vue de relier notre municipalité au réseau de sentiers régional.

Avant de procéder à l'installation de signalisation dans les chemins publics municipaux le susdit club devra soumettre à la municipalité un plan de localisation de celle-ci pour approbation.

**Rés # 14-09-25            COLLOQUE DE ZONE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS  
MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Sylvie Foster, directrice générale et M. Gérald Bouchard, directeur général adjoint, à participer au "colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) de la zone de La Capitale" qui aura lieu au Fairmont Manoir Richelieu de La Malbaie, les 11 et 12 septembre 2014.

Que les frais d'inscription (200 \$ / chacun) et de déplacements seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

**Rés # 14-09-26            DONN, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Camping Québec, adhésion et plan de visibilité 2015 (taxes incluses) | 706,03 \$ |
| - CIHO-FM, adhésion 2014-2015  | 100,00 \$ |

**Note                            MOTION DE FÉLICITATIONS**

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, avec l'appui de tous les membres du conseil municipal, offre ses plus sincères félicitations à Mme Marie-Noëlle Tremblay, MM. Alex Côté, David Tremblay et Jean-Samuel Tremblay, pour leur belle performance lors de la 49<sup>e</sup> édition des Jeux du Québec à Longueuil.

Bravo aux parents, qui ont su les appuyer dans leur ascension.

**CORRESPONDANCE :**

- **GROUPE DE CITOYENS DE PORT-AU-PERSIL**  
Plainte sur la présence de motomarines dans la baie de Port-au-Persil.
- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
Accusé de réception des résolutions :
  - o 14-07-08        :        Aménagement d'une voie d'évitement à la hauteur du kilomètre 548 à Baie-des-Rochers ;
  - o 14-07-09        :        Installation d'un panneau avancé annonçant le feu de circulation à l'intersection des rues du Festival et Saint-Laurent.
- **REMERCIEMENTS**  
Fondation Mains de l'Espoir de Charlevoix inc.
- **OFFRE DE SERVICES**
  - o M. Maxime Demers, pompier volontaire.



- **TOURISME CHARLEVOIX**

Accusé de réception de notre résolution relative au projet de l'oléoduc Énergie Est / Trans-Canada à Gros-Cacouna – Ne prend pas position dans ce dossier.

- **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

Décision dans le dossier "407243" – Autorisation accordée.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 17 et prend fin à 20 h 43.

**Rés # 14-09-27      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 44.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Sylvie Foster  
Directrice générale